



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2016 – 166

Le 20 décembre 2016

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ PARAMOUNT RESOURCES LTD. (POU) Scission d'actions

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Paramount Resources Ltd. («Paramount» ou la «Société») (TSX: POU) est heureuse d'annoncer le 16 décembre 2016, la vente de 5.0 Millions d'actions de Seven Generations («7G») aux termes d'une convention de prise ferme privée pour un produit brut d'environ \$150 millions de dollars. L'opération prendra fin le 20 décembre 2016.

Paramount distribuera les parts restantes d'actions de Seven Generations aux actionnaires, au moyen d'un dividende, les parts restantes d'actions de 7G étant de 3,8 millions. La date de paiement du dividende sera le 16 Janvier 2017 pour les actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 janvier 2017. Les actionnaires recevront 0,036 par actions de 7G (basé en fonction du nombre réel d'actions de Paramount en circulation à la date d'aujourd'hui) pour chaque action détenue à cette date et sont assujetties aux retenues d'impôt applicables pour les résidents non canadiens. Également, les fractions d'actions de 7G seront arrondies au nombre entier le plus près.

Les actions de Paramount seront négociées ex-dividende à l'ouverture de la Bourse de Toronto à compter du 5 janvier 2017. Ce dividende est désigné par Paramount à titre de dividende déterminé conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire. Un régime de crédit d'impôt pour les dividendes s'applique aux dividendes imposables s'ils sont versés ou attribués à un résident du Canada.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation

---

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	Tour de la Bourse
130, rue King ouest, 5 <sup>e</sup> étage	800, square Victoria, 3 <sup>e</sup> étage
Toronto (Ontario)	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2470	Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)